



- LA CHARTE

La démarche **PRINT ENVIRONNEMENT®** est une démarche volontaire et progressive qui repose sur le respect d'obligations fixées dans la Charte Nationale d'Engagement des Imprimeries de Labeur et Industries Graphiques pour un Développement Durable.

Pour connaître ces obligations, n'hésitez pas à télécharger le cahier des charges en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Télécharger la « Charte **PRINT ENVIRONNEMENT®** »](#)

- LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour recevoir l'accréditation **PRINT ENVIRONNEMENT®**, il vous suffit de remplir le dossier de candidature en respectant les dix étapes obligatoires. Ce dossier se compose notamment d'un bilan environnemental et d'une approche des dangers potentiels en entreprise, au moyen de la « Fiche Synthèse Sécuritaire ».

Les résultats de l'**auto-diagnostic** ainsi proposé permettent à chaque entreprise de définir ses

propres axes d'amélioration et de développement participant ainsi à la croissance durable de son activité économique.

Pour recevoir ce dossier de candidature, nous contacter par téléphone au **01. 55. 25. 67. 57.**

Warning: cannot yet handle MBCS in html_entity_decode()! in **/home/printenvu/www/pe/libraries/joomla/application/pathway.php**

on line

209